



Communiqué officiel de la municipalité
Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
Vigilance maximale face à la situation actuelle

Chères Bacottes, Chers Bacots,

En raison de la situation exceptionnelle liée à la canicule intense, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est déclenché ce jour**, afin de garantir la sécurité de la population face à la nouvelle vague de chaleur extrême qui balaie notre commune. (Arrêté n° 2026/241).

Le PCS permet la mobilisation et la coordination de tous les moyens humains et matériels disponibles sur le territoire communal pour répondre efficacement à cette situation. Des équipes municipales sont pleinement engagées sur le terrain pour assurer la protection, l'assistance et l'accompagnement des personnes vulnérables, notamment les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Nous appelons l'ensemble des Bacots à la plus grande vigilance. Je vous invite à faire particulièrement attention à votre voisinage et aux personnes vulnérables de votre entourage. Soyez très, très vigilants et n'hésitez pas à contacter la mairie pour toute situation nécessitant une attention particulière ou un signalement. Ensemble, faisons preuve de bienveillance et de solidarité : un simple geste, un mot gentil ou un appel à un voisin isolé peut faire toute la différence et sauver des vies.

Points clés du dispositif :

- **Maintien d'une campagne d'information** via le site internet et les réseaux sociaux afin de diffuser les consignes de sécurité et conseils sanitaires : [ALERTE MÉTÉO : VIGILANCE CANICULE - Août 2026 | Bois-le-Roi](#)
- Surveillance accrue et appels réguliers aux personnes inscrites sur le **registre communal des personnes vulnérables**.
- Mobilisation des services d'urgence en coordination avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé.
- **Information aux associations** pour suspendre ou reporter les activités physiques, notamment en intérieur non climatisé, en insistant sur les risques pour les publics vulnérables.
- **Adaptation des activités** proposées à l'accueil de loisirs.

La mairie rappelle à chacun l'importance de la vigilance, du respect des consignes de sécurité, et de la solidarité envers les voisins les plus fragiles.

Pour suivre l'évolution de la situation et obtenir toutes les informations officielles, merci de consulter régulièrement le site internet de la commune ainsi que ses réseaux sociaux.

Fidèlement,

Pour le maire empêché, l'adjointe au maire

Laurence CHAMMAH

